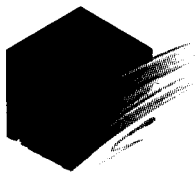




18615-2 RM



ETUDE
GENCES
N° 42



Agences de l'Eau

MINISTRE DE
L'ENVIRONNEMENT

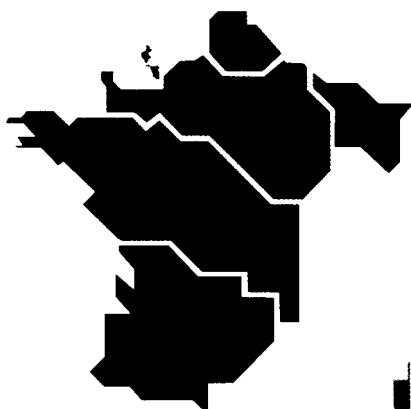
PREVENTION DES POLLUTIONS ACCIDENTELLES DANS LES
ABATTOIRS, LES EQUARRISSAGES, LES LAITERIES, LES SUCRERIES

PREVENTION DES POLLUTIONS
ACCIDENTELLES DANS LES ABATTOIRS
LES EQUARRISSAGES,
LES LAITERIES,
LES SUCRERIES

DOCUMENT



18415-2



**Document réalisé par les Agences de l'Eau
et le Ministère de l'Environnement**
Directeur de publication : Jean-Luc Laurent
Secrétariat de rédaction : Agence de l'EaÜ Sein; - Normandie
Chargé d'étude : ECOPOL / SERETE
Conception : C. G. P. I.
Impression : Chastunet Imprimeur
Imprimé en 3.000 exemplaires
I.S.S.N. : 1161 0425
Prix: 150F
1996
© Agences de L'EaÜ - Reproduction réservée

SOMMAIRE

	Page
1. LA LUTTE CONTRE LES POLLUTIONS ACCIDENTELLES d'UNE NECESSITE	7
2. LA LEGISLATION	8
<i>La loi du 19 juillet 1976</i>	
<i>La loi du 3 janvier 1992</i>	
<i>L'arrêté du 1^{er} mars 1993</i>	
<i>La loi du 2 février 1995</i>	
3. QUELS SONT LES RISQUES??	10
<i>Au niveau du stockage</i>	
<i>Au niveau du dépotage des produits</i>	
<i>Au niveau des procédés</i>	
<i>Au niveau de la collecte des effluents</i>	
<i>Au niveau du traitement des effluents</i>	
4. LES POLLUTIONS ACCIDENTELLES : APPROCHE ANALYTIQUE	13
X QUELLES SONT LES CAUSES??	14
<i>Les défauts de conception</i>	
<i>Le manque de rigueur dans l'exploitation</i>	
<i>Les accidents</i>	
<i>Les pertes d'utilité</i>	
6. QUELLES SONT LES CONSEQUENCES ?	16
<i>Les conséquences internes</i>	
<i>Les conséquences pour le milieu naturel</i>	
7. QUELS SONT LES MOYENS DE PREVENTION?	18
<i>La conception des installations</i>	
<i>L'exploitation et la maintenance des installations</i>	
<i>La gestion</i>	

8. QUELS SONT LES MOYENS DE MAITRISE DE SEVENEMENTS?	23
<i>Les moyens d'intervention sur le rejet Les moyens d'intervention sur le milieu</i>	
9. IDENTIFICATION DES RISQUES D'ACCIDENTS	25
<i>Dans les abattoirs Dans les écurages Dans les sucreries Dans les laiteries fromageries</i>	
10. IDENTIFICATION DES RISQUES D'ACCIDENTS EN STATION D'EPURATION	37
II CONCLUSION	39
III ANNEXES	41

Ce fascicule présente un recueil des mesures et techniques de préventions applicables à un éventail de risques de pollution accidentelle des eaux par les établissements industriels ; il constitue l'un des trois documents édités à ce sujet qui couvrent dix branches d'activités industrielles ; ces branches ont été sélectionnées en fonction de la fréquence des accidents correspondants, de la nocivité des produits utilisés vis-à-vis du milieu et des usages, de la spécificité des techniques de prévention des rejets dans ces branches.

Ont été répertoriés :

- les événements internes initiateurs des accidents
- les techniques constructives de **prévention** des rejets (outils et circuits de production, stockage, aires de chargement, circuits d'eaux usées et d'eaux pluviales, installations de traitement des effluents et des déchets)
- les techniques et mesures de prévention active (étude des dangers, plans d'intervention internes, techniques limitant le rejet au milieu naturel, maintenance des outils de production et des dispositifs de sécurité, ...)

AGENCE DE L'EAU ADOUR-GARONNE
90, rue du Férétra
3 1078 TOULOUSE CEDEX 4
Tél. : 05 61 36 37 38
Fax : 05 61 36 37 28

AGENCE DE L'EAU ARTOIS-PICARDIE
Centre Tertiaire de l'Artois
200, rue Marceline
B.P. 818
59508 DOUAI
Tél. : 03 27 99 90 00
Fax : 03 27 99 90 15

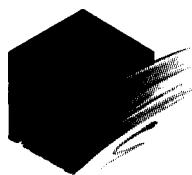
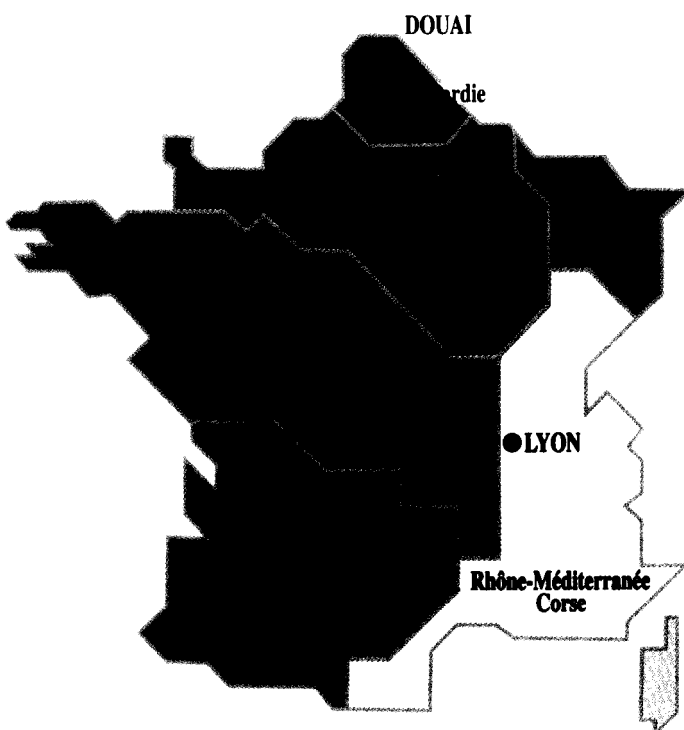
AGENCE DE L'EAU LOIRE-BRETAGNE
Avenue de Buffon
B.P. 6339
45063 ORLÉANS CEDEX 2
Tél. : 02 38 51 73 73
Fax : 02 38 51 74 74

AGENCE DE L'EAU RHIN-MEUSE
Route de Lessy
ROZÉRIEULLES
B.P. 30019
57161 MOULINS-LÉS-METZ CEDEX
Tél. : 03 87 34 47 00
Fax : 03 87 60 49 85

AGENCE DE L'EAU
RHÔNE-MÉDITERRANÉE-CORSE
2-4, allée de Lodz
69363 LYON CEDEX 07
Tél. : 04 72 71 26 00
Fax : 04 72 71 26 01

AGENCE DE L'EAU SEINE-NORMANDIE
1
51, rue Salvador Allende
92027 NANTERRE CEDEX
Tél. : 01 41 20 16 00
Fax : 01 41 20 16 09

MINISTÈRE
DE L'ENVIRONNEMENT
DIRECTION DE L'EAU
20, avenue de Ségur
75302 PARIS 07 SP
Tél. : 01 42 19 20 21
Fax : 01 42 19 12 22



Agences de l'Eau



Secrétariat : Office International de l'Eau, 21 rue de Madrid - 75008 PARIS

Tél. : 01 44 90 88 60 - Fax : 01 40 08 01 45

1996 - PRIX : 150 F